

Jean-Louis Valiani le vendredi 4 - 12 - 2009, au nom du groupe des élus de la minorité municipale, tu as écrit dans ton communiqué du bulletin municipal entr'autres contre vérités : « le côté le plus choquant c'est qu'il distribue l'argent de la commune ». En faisant cela tu as voulu porter atteinte à l'intégrité ou à la réputation de ma personne. Je me suis renseigné auprès des services juridiques de la Maison des Communes ... je peux porter plainte au pénal pour **diffamation** – je ne le ferai pas - Je ne veux pas être le maire qui émaillerait son mandat de plusieurs plaintes souvent inabouties qui ont fait la une de la presse ces dix dernières années.

« le côté le plus choquant c'est qu'il distribue l'argent de la commune »

Au mois de juin 2001 votre groupe « **a jeté aux chiens** » la réputation d'un **homme** . « Jeté aux chiens » c'était les termes de François Mitterrand après le suicide d'un premier ministre... C'est maintenant ce que vous tentez de faire avec moi... **vous jetez aux chiens mon intégrité**. Je vous ai donné plus de 40 jours pour vous laisser le temps de réflexion pour considérer ce que l'on dit, ce que l'on écrit et ce que l'on **publie**.

Je veux bien comprendre que les écrits parfois aillent plus loin que les pensées que ce n'est pas, comme tu me l'as dit: « ce que tu voulais dire », mais en attendant les écrits sont indélébiles, les coups sont portés. Les gens savent lire même si dieu merci ils ne sont pas dupes et quelques uns savent lire entre les lignes.

Tu as intentionnellement voulu semer le trouble en parlant du CCAS. Moi je **dis** et **j'écris** ceci, c'est pour cela que je le **lis** : les décisions du CCAS ont toujours été prises à l'**unanimité** par les 9 personnes nommées légalement qui le composent et désignées par le conseil municipal à l'**unanimité** : le président (moi même) 2 membres de la majorité, 2 membres de l'opposition et 4 membres nommés après proposition des associations d'insertion, caritatives, personnes âgées – ces 4 membres étant validés par Monsieur le Préfet. J'ai bien dit votées à l'**unanimité**. Je rappelle que les membres du CCAS sont tenus par le **devoir de réserve**.

Les délibérations du conseil municipal pour l'octroi de subvention permettant à des étudiants de monter des dossiers de voyages d'études dans différents pays sont exactement les mêmes que celles prises lors du mandat précédent, 2 lors du mandat précédent – 2 depuis 2008 elles vont de 50 à 150 euros. Elles ont été votées par le Conseil Municipal, vérifiées par Monsieur le Sous-Préfet, payées par la comptable de la commune, contrôlées par Monsieur le Percepteur et tu as écrit « que je distribue l'argent de la commune »... uniquement dans le but de choquer les habitants de Lasseube qui ne savent pas comment cela fonctionne.

Tout le reste me touche moins: notre manque de compétence, si tant est que vous en possédiez plus que nous, cela reste à prouver.

Une autre phrase:

« **Dire** que cela est dû au manque d'implication de notre groupe relève de la pure calomnie »... Mais c'est bien vous qui **l'écrivez**... pure calomnie c'est bien vous qui **l'écrivez**. Quand à la faiblesse et à l'impuissance cela va bien ... merci ... pour le moment!

Quand vous **écrivez** : « Nous souhaitons fortement être entendus dans notre volonté de travailler en bonne intelligence »... **cela en prend le chemin**.

Quelques remarques supplémentaires: Nous avons bien revu, en commission avec vous, centimètre par centimètre, les différents zonages du PLU et nous avons appliqué légalement le POS tant que celui ci est le seul document d'urbanisme opposable au tiers.

Pour le programme jeunesse dont vous vantez le fonctionnement, c'est bien nous qui avons mis fin au **manque de rigueur** dont vous parlez par ailleurs.

Nous avons bien écrit que nous ferons tout pour **maintenir la MARPA** – (l'agrandir c'est vous qui l'avez écrit) – et elle sera maintenue mais non plus sans doute gérée par le SIVOM, ceci je **l'écris** et j'irai m'y retirer dans quelques années.

Pour suivre votre conclusion je dirai que dieu merci la grêle, le gel, la tempête et les inondations ne nous frappent pas tous les jours, mais la haine apparemment ne nous laissera pas de répit.

.../...

Je vais maintenant vous laisser à vos examens de conscience. Je demande des excuses écrites et publiées, qu'elles puissent être **lues** par tous les Lasseubois comme ils vont **lire** ces jours ci dans le bulletin municipal, tes propos diffamatoires...


Si j'avais voulu faire comme un certain personnage, j'aurais pû aller m'installer jour et nuit sous le porche de l'église sans manger et sans chauffage en attendant tes excuses, mais j'ai trop de respect pour tous ceux qui meurent de faim dans le monde.

Non je suis un homme debout... tu as voulu m'atteindre et bien je suis là devant toi Jean Louis et tous ceux qui sont derrière toi car je ne suis pas dupe... je suis là plus fort que jamais, j'ai la charge de la commune, je la porte et ne me prêtez surtout aucune autre ambition politique dont il vous est tellement agréable d'agiter le spectre.

J'ai attendu 40 jours en espérant éviter aux Lasseubois le triste spectacle qui nous occupe aujourd'hui. L'entreprise de démolition de Lasseube est en marche depuis bientôt 10 ans et vous ne l'avez pas encore terminée... Au moment même où nous commençons à construire de nouveaux projets si importants pour Lasseube vous sapez les fondations et c'est navrant Jean Louis. Vos coups sont d'une bassesse inversement proportionnelle à la grandeur d'âme de ceux qui font des dons de terrains à la commune, salutaires pour la réussite du montage de projets.

N'oublie pas Jean Louis j'attends des excuses écrites de ta main et publiées en ces termes: « **En parlant du dysfonctionnement du CCAS... le côté le plus choquant c'est qu'il distribue l'argent de la commune , par ces écrits j'ai voulu porter atteinte à l'intégrité du Maire de Lasseube René Bourdet et je retire ce que j'ai écrit**».

A demain Jean Louis je te laisserai le choix des armes mais je te montrerai toutes celles que je garde en réserve, je les sortirai au coup par coup.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Bourdet', written in a cursive style.

1er Février 2010